

Éducation à l'environnement ou acculturation ?

Jean-Étienne Bidou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ere/4742>

DOI : [10.4000/ere.4742](https://doi.org/10.4000/ere.4742)

ISSN : 2561-2271

Éditeur

Centr'ERE

Référence électronique

Jean-Étienne Bidou, « Éducation à l'environnement ou acculturation ? », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 4 | 2003, mis en ligne le 14 septembre 2003, consulté le 18 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ere/4742> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.4742>

Ce document a été généré automatiquement le 18 juin 2020.

Éducation à l'environnement ou acculturation ?

Jean-Étienne Bidou

Le marabout de Sareboïdo raconte que Ninkinanka (le serpent python, génie de l'eau) était si long que son corps faisait le tour de la terre ronde. Chaque jour il mange un peu de sa queue, c'est pourquoi la terre devient plus petite et les distances raccourcissent. Il fallait autrefois deux jours pour aller de Sareboïdo à Youkounkoun, maintenant un seul suffit.
(de Lestranger, 1956, p. 12)

- 1 L'origine de cet article est une étude menée il y a deux ans avec des chercheurs guinéens sur les représentations paysannes du développement et de l'environnement. Nous y avons trouvé, avec quelque perplexité, que les ruraux, alors qu'ils associaient développement et environnement, les opposaient à la nature. Ce n'est évidemment pas le discours habituel traitant de la crise qui confronte nos modèles de développement aux menaces sur l'environnement planétaire. Ayant poursuivi ces recueils de représentations dans des milieux urbains et scolarisés du Nord et du Sud, c'est effectivement une opposition environnement/développement qui a émergé de façon uniforme. L'impression qui se dégage de ces études est celle de la diffusion d'un modèle occidental d'appréhension des problèmes. Ce modèle nivelle de façon croissante les discours sur l'environnement et le développement et serait ainsi partie prenante des processus de mondialisation culturelle. D'où le titre de cet article : « Éducation à l'environnement ou acculturation ? ». Le mot acculturation étant pris dans le sens du processus par lequel un groupe humain assimile les valeurs culturelles d'un autre groupe en perdant éventuellement une partie de son identité.
- 2 Cet écrit n'est pourtant pas polémique. Il ne s'agit pas de juger du Bien ou du Mal, mais de préciser qu'avec des moyens de communication qui n'ont jamais été aussi puissants, les sociétés occidentales diffusent dans le monde des discours qui se veulent universels,

mais qui restent en partie culturellement marqués. Il ne s'agit même pas de protester contre l'unification culturelle du monde qui semble inéluctable, ni de prendre parti à propos d'une quelconque forme de l'écologie, mais de savoir comment l'éducation à l'environnement peut se révéler aussi efficace que respectueuse de la diversité culturelle du monde.

Trois études de cas

- 3 Il s'agit au départ d'une étude sur les représentations de trois populations soumises à une question ouverte : « La protection de l'environnement est-elle compatible avec le développement ? ». Les personnes peuvent donc élaborer leur idée d'environnement et de développement tout en examinant les conditions de leur compatibilité ou de leur incompatibilité. Ainsi, dans le cadre de cet article, trois populations ont été étudiées¹ :
 - des ruraux de Hooré Dimma dans la région du Fouta Djallon en Guinée ;
 - des jeunes urbains, étudiants et enseignants du Burkina Faso (interrogés lors d'un cycle de conférences d'éducation à l'environnement à Ouagadougou et Bobo Dioulasso) ;
 - des lycéens de classe terminale, dans un établissement de Niort, ville moyenne de la région Poitou-Charentes en France².
- 4 Il est évident que ces populations ne peuvent parler que pour elles-mêmes et les résultats des analyses ne peuvent pas être extrapolés. D'une part, parce que les âges et circonstances différents ne rendent pas les échantillons strictement équivalents et d'autre part, parce qu'il y aurait un abus grossier à faire des paysans de Hooré Dimma ou des lycéens étudiants et jeunes professionnels de Bobo Dioulasso et Ouagadougou les représentants du rural ou de l'urbain des pays du Sud, ou les lycéens de Niort ceux des pays du Nord.

Des sociétés locales africaines : nature et environnement

- 5 Dans une étude précédente (Bidou, 2002), je m'étais intéressé aux discours tenus par une population du massif du Fouta Djallon en Guinée. Population rurale, mais pas forcément enclavée puisque les migrations régionales sont intenses ; enracinée sur sa terre et ses traditions, mais ouverte sur l'extérieur. L'aspect sans doute le plus remarquable de ces discours est que le vocabulaire de la nature s'oppose à celui de l'environnement (figure 1).
- 6 Sur le cercle des corrélations³, l'axe 1 de la figure 1, celui qui épuise la plus grande partie de l'inertie (= 62 %), organise d'un côté les mots de la nature : ceux de la végétation (*forêt, bois*), de l'eau (*pluie, source, ruissellement*), de la topographie (*bowal*, qui est un plateau cuirassé), mais également les mots qui règlent le cours du temps (*mois, saison, année*). Bien sûr on invoque *Dieu*, qui a créé la nature et qui dispense les pluies. De l'autre côté du cercle, se trouvent les mots de l'environnement, c'est-à-dire la nature transformée, le milieu construit de l'Homme : la *clôture* et la *haie*, les *arbres fruitiers*, la *maison*, la *concession* (c'est-à-dire le domaine clôturé), les *troupeaux*. Sont associés les verbes de la transformation (*planter, cultiver, récolter*, mais aussi plus haut *couper* le bois, *brûler* la brousse). Le mot *nature* se trouve dans ce groupe lié à l'expression *protéger la nature* qui est aussi une obligation, nous y reviendrons. Dans ce cortège, le fait que le mot *développement* trouve sa place à côté de *l'environnement* peut paraître étrange. Mais c'est qu'ici, il est associé à la vie de tous les jours, à l'agriculture, à la famille. De fait,

l'environnement et le développement tels que les villageois se les représentent, c'est la prospérité du terroir villageois.

- 7 Cette opposition entre la nature sauvage et l'environnement socialisé peut étonner ; elle est, en tous cas, assez différente des conceptions communes occidentales qui tendent à confondre nature et environnement ; mais cette opposition est confirmée au-delà des discours par de nombreux autres éléments culturels comme par exemple les contes (de Lestrangé, 1956). La nature y est décrite comme la brousse ou la grande forêt, espace sauvage, peuplé de génies dangereux, mais éventuellement utilisé pour la chasse ou la cueillette, moyennant des précautions de toutes sortes y compris des rituels magiques.

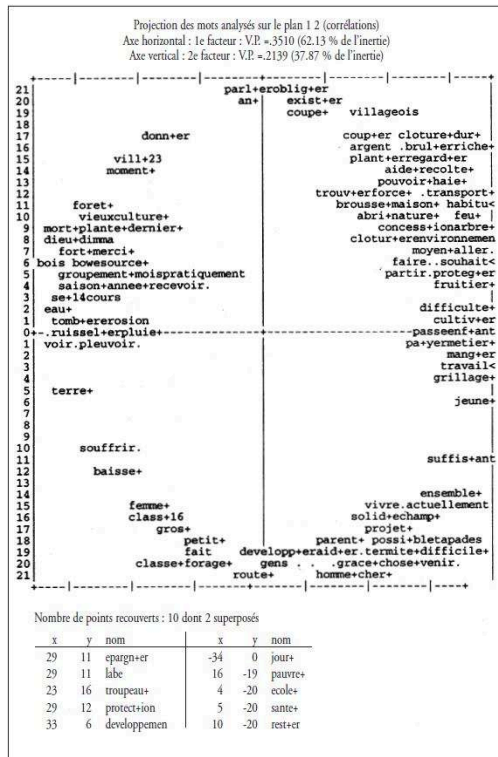


FIGURE 1 : Discours villageois à Hooré Dimma - cercle des corrélations

- 8 L'argument de ces contes vient souvent ainsi : le héros ou l'héroïne, généralement jeune, souvent un enfant ou une jeune fille à marier, est chassé du village, expulsé de l'espace social et se trouve obligé de pénétrer dans le monde sauvage, celui des génies qu'il finit par rencontrer. Ces génies de la nature sont, dans tous les contes, terrifiants, ambivalents, soit d'une grande générosité ou terriblement cruels sans que la logique ou les mérites des Hommes aient prise sur leur décision ; ils sont donc incompréhensibles. Un des plus connus, en Afrique occidentale du moins, est le génie des eaux ; il dispense les pluies, ou les richesses, mais il est craint, car il fait mourir ou rend fou celui qui le voit. Toucher quelque chose lui appartenant, c'est risquer la mort ou la maladie. Manifestant encore cette différence irréductible entre nature et société, le génie des eaux, qui pourtant prend aisément une forme humaine, peut être reconnu inmanquablement au fait qu'il ne mange pas de riz : chez des agriculteurs qui ont domestiqué cette plante et fondé leur agriculture sur la rizière, c'est le symbole de la civilisation. Le génie des eaux fait partie de la nature sauvage. Beaucoup de civilisations

ne tiennent pas la nature pour forcément bonne. L'ambivalence est de règle au Japon par exemple ou chez les Inuits.

Le désenchantement du monde

- 9 Un des aspects culturels les plus singuliers extraits de l'analyse des discours des ruraux du Fouta Djallon, et qui accompagne d'ailleurs l'opposition entre nature et environnement, est la place de Dieu. Dieu qui a créé la Terre et les eaux, les végétaux et les animaux, est au centre de la nature. Même dans ce pays musulman depuis plusieurs siècles, il est l'héritier de tous ces esprits qui peuplaient la nature, et, souvent dans les mentalités, il ne les a pas tout à fait éliminés. Il est le dispensateur des pluies, un peu de la même façon que le génie des eaux dans la société animiste.
- 10 Dans une autre analyse de discours pratiquée chez des étudiants et jeunes professionnels de Bobo Dioulasso, ville moyenne du sud du Burkina Faso, Dieu est encore présent, mais le contexte n'est pas le même. Les discours conservent encore l'opposition entre création de Dieu et travail de l'Homme. L'un des participants dit par exemple : « *l'environnement, c'est tout ce que l'Homme n'a pas créé ; si l'Homme ne créait pas, il n'y aurait pas de développement* ». Mais Dieu ne semble plus habiter la Nature, il est au-dehors ou plutôt au-dessus et il l'a laissée en gestion à l'Homme. La référence religieuse est déjà beaucoup plus proche de nos propres conceptions et tout aussi injonctive. « *La nature est une bonne chose que Dieu lui-même a créée. Pour cela nous devons bien l'entretenir pendant que nous vivons sur la Terre* », dit un autre des participants.
- 11 Dans la grande ville de Ouagadougou, Dieu n'apparaît plus dans les discours et il est strictement absent à Niort. Ceci peut être interprété à la façon de Max Weber, comme une illustration du désenchantement du monde. C'est un thème qui a été souvent étudié dans notre propre histoire. Acot (1988) montre par exemple que notre transition commence au XVI^e siècle et elle ne s'effectue pas devant un constat de dégradation des systèmes ruraux, des paysages ou d'une ruine d'un ordre naturel antérieur, mais d'une angoisse exprimée par les intellectuels (et en particulier des poètes comme Ronsard) devant le bouleversement d'un univers mental, que Acot (1988) traduit comme la rupture de l'ancienne alliance avec la Nature et qui place l'Homme dans la position de « maître et de possesseur », le passage du mythe à l'instrumentalisation.

Le difficile compromis

- 12 Dans les autres enquêtes menées à Bobo Dioulasso, à Ouagadougou et à Niort, les trois termes de nature, d'environnement et de développement polarisent comme précédemment les discours (deux d'entre eux sont mentionnés dans la question posée, « La protection de l'environnement est-elle compatible avec le développement ? », et le troisième, la nature, est déduit de l'environnement), mais leur arrangement est différent. Pour les urbains de Ouagadougou comme pour les jeunes de Niort, l'élément fondamental de la structuration est l'opposition entre le développement et l'environnement.

Par delà le Nord et le Sud, l'opposition entre environnement et développement

Jeunes urbains burkinabés : les leçons de la modernité

- 13 Sur l'axe 1 de la figure 2, qui rend compte de 43 % de l'inertie, les termes les plus marquants, la *Terre*, la *Nature*, occupent la partie droite du schéma. L'environnement est déjà devenu synonyme de nature : l'eau, le sol, les plantes. Cette nature est accompagnée de ses problèmes : *changement climatique, couche d'ozone, pollution*. Quelques informations circulent, plus ou moins déformées : « *Cette marée noire, à cause de l'écoulement du mazout, pourrait éliminer plus de 500 espèces animales* » ; quelques slogans aussi : « *plus on plante d'arbres, plus on développe !* ». Curieusement, peu de choses sur la désertification ou presque : « *si l'environnement est mal entretenu, à un moment donné, il n'y aura plus de pluie* ». Pas un mot sur la déforestation. De fait, nous n'avons pas là des problèmes environnementaux sur lesquels la population est en prise directe, mais semble-t-il, les thèmes les plus médiatisés et donc les problèmes plus globaux, plus lointains, plus occidentaux, et certains, comme le naufrage de l'Erika, arrivent tout droit de la parabole de la télévision.
- 14 En face se trouvent les mots d'un développement assez sympathique : le mot *croissance* revient bien moins souvent que *progrès*. Certes il s'agit avant tout d'un progrès économique, celui qui permettrait d'améliorer les *conditions de vie* ; de *nourrir, loger, soigner et éduquer* les populations. Mais le progrès n'est pas seulement économique, bien qu'il soit prépondérant dans un contexte de pays pauvre, il est aussi *social et culturel*. On mentionne régulièrement l'accès à l'éducation et à la santé, biens communs de l'humanité, l'autosuffisance alimentaire, vieux souci du Tiers Monde. On y parvient par l'amélioration du *niveau de vie, la scolarisation, le progrès scientifique et technique*. Le développement, c'est aussi la bonne gouvernance, la réussite d'une société. Le développement, s'il est généralement collectif au niveau d'un pays par exemple, est quelquefois perçu en termes individuels, en termes de progrès qu'une personne accomplit au cours de sa vie. Il est alors mesuré dans la capacité à *créer, à penser, à trouver des solutions propres à quelque chose*.

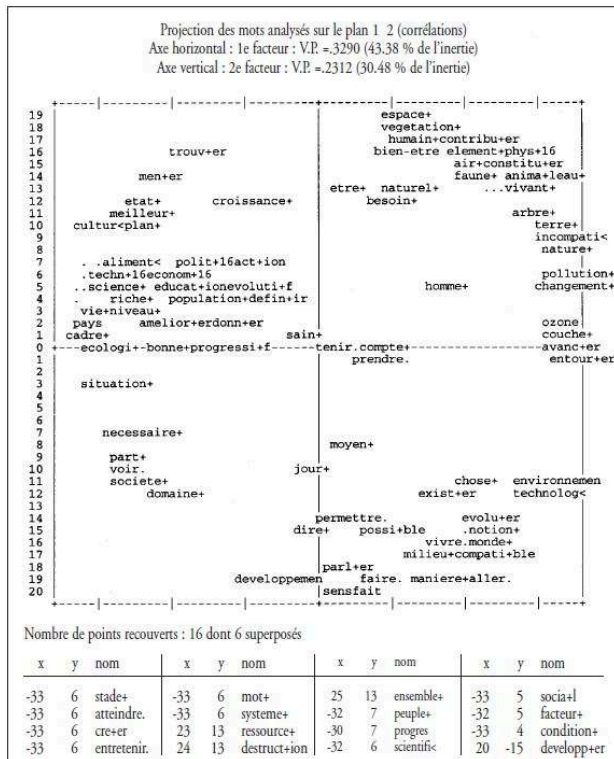


FIGURE 2 : Discours de jeunes urbains au Burkina Faso - cercle des corrélations

- 15 Finalement ce qui frappe dans ce corpus, c'est la richesse du sens donné au développement et la place centrale qu'y occupe l'Homme. Dans ces conditions, l'éclairage qui est donné à l'opposition classique entre le développement et ses nuisances paraît très artificiel : le développement exprimé comme un progrès économique, social et culturel est largement souhaité par les participants ; mais il s'oppose à des représentations de nuisances, non pas locales, mais importées de l'extérieur par les médias.

À Niort : pas d'arrangement

- 16 À Niort, l'axe 1 de la figure 3 est également dominé par l'opposition très nette entre développement et environnement (= 35 % de l'inertie, moins que dans l'exemple précédent). Mais au-delà de cette opposition, des nuances fondamentales sont à apporter.
- 17 Le développement est certes toujours associé à l'économie et à la croissance ; il permet donc l'amélioration du *niveau de vie*. Il est lié à la *modernisation du monde*, à l'apparition continue de *nouveaux produits* et à des *transformations culturelles*. Il crée des *différences sociales* et une *inégalité* entre les pays. Mais toujours associé à cette représentation dominante, car elle est évidente, existe un contenu normatif. Le développement doit *permettre* aussi à un pays d'*évoluer* du point de vue social et politique, d'améliorer, non plus les conditions de vie comme dans le cas de Ouagadougou, mais la *condition humaine*. Ainsi il permettrait de ne plus distinguer les clivages sociaux ; il assurerait la dignité humaine et l'épanouissement.
- 18 Très voisine de cette conception du développement, on retrouve l'idée qu'on peut trouver une compatibilité entre le développement économique et la préservation de

l'environnement. Cette compatibilité doit être trouvée par la transformation *technique* et l'*innovation technologique* qui permettront d'améliorer la vie *quotidienne* de l'Homme sans être nocifs pour l'environnement. Mais on ne renonce pas pour autant à la *croissance économique*. Les innovations, tout en étant légères pour l'environnement, « *faciliteront la vie, permettront de gagner du temps et feront gagner plus d'argent* ».

- 19 À l'opposé sur l'axe 1 se place le complexe lié à l'environnement. La position centrale est occupée par l'idée que l'Homme, en cherchant à se développer, détruit son environnement. La notion d'environnement est très proche de la nature : « *il existait avant et existera après les Hommes* ». On adopte une posture assez injonctive : *il faut limiter le développement et protéger, respecter, préserver l'environnement*. Les risques courus sont grands : « *abîmer la planète, c'est nous détruire* ».

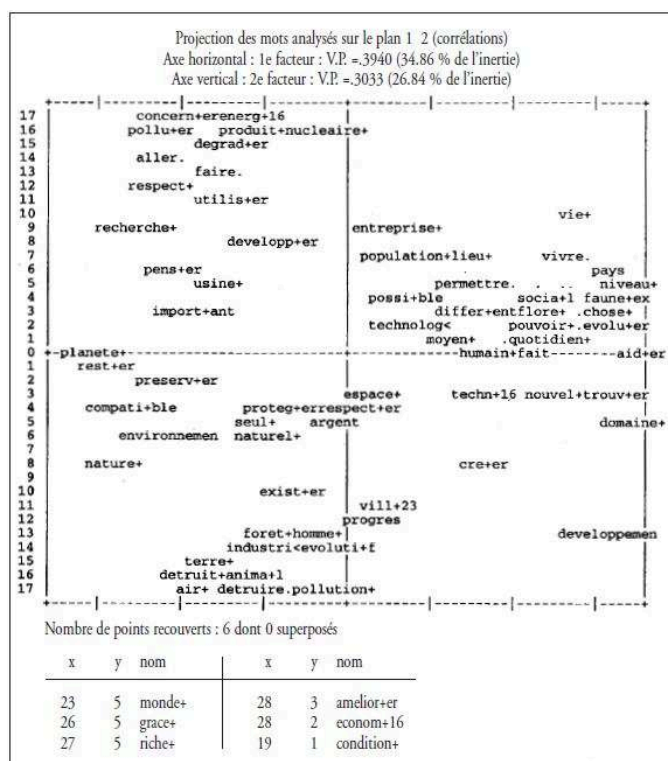


FIGURE 3 : Discours de jeunes Niortais - cercle des corrélations

La difficile poursuite de la compatibilité

- 20 Au Burkina Faso (figure 2), l'axe 2 est organisé sur la recherche de la compatibilité entre environnement et développement. Au départ, peut-être une idée insolite : « *si le milieu n'est pas développé, on ne peut pas parler d'environnement* ». Sur cet axe s'opposent le vocabulaire de la nature et celui de la compatibilité. *Végétation, faune, espaces naturels, air et eau*, bref l'environnement contribue au *bien-être* de l'Homme. C'est dans ce strict rôle utilitariste qu'il est généralement placé. « *C'est à partir de l'environnement que l'on se développe* ». Dès lors, la compatibilité est bien difficile et c'est sa rhétorique qu'on retrouve sur le bas de l'axe. « *Le développement par la croissance veut dire destruction de la nature* ». Mais il existe des *manières de vivre* en respectant les grands équilibres de la nature. La compatibilité est difficile, mais pas impossible ; elle nécessite un certain *éveil de conscience*. L'Homme « *malgré son désir fervent de développer doit s'ingénier à ce que l'environnement ne soit pas lésé* ». Cette recherche d'équilibre est après tout celle qui

anime l'idée du développement durable. Un certain nombre d'aspects dans le discours viennent enrichir cette position. La position centrale de l'Homme explique cette recherche de l'équilibre : « *il n'y a pas de développement sans respect de l'environnement, l'Homme étant lui-même un élément de cet environnement* ». Il n'existe pas de différence irréductible entre environnement et développement. Parmi les citations assez remarquables de différents discours : « *le développement est un bien-être* » ; « *l'espace de nature, l'espace de l'humain, l'espace culturel forment l'environnement* » ; « *la nature est une ressource, mais aussi un milieu de connaissance, une nature de vivre* ». On vient ici au-delà du développement durable vers un développement humain.

- 21 Chez les jeunes poitevins (figure 3), l'axe 2 est organisé sur des différences dans le discours environnemental (27 % de l'inertie). En bas, on trouve une appréciation très négative de l'action de l'Homme : *pollution de l'air, destruction des forêts, élimination d'espèces animales. Les usines, les voitures et l'électroménager détruisent la couche d'ozone. Maintenant, « l'environnement, c'est du béton, des machines, des Hommes mal dans leur peau, et continuellement à la recherche d'argent, de progrès* ». À l'opposé s'organise le discours qui utilise la terminologie du développement durable : l'environnement est notre *lieu de vie*, il faut le respecter pour les *générations futures*. Comme chez les jeunes urbains burkinabés, il peut y avoir compatibilité entre développement et environnement. Parmi les solutions proposées, une des plus communes est d'utiliser des produits *non polluants*, et aussi, pour certains, d'arrêter d'exploiter le *nucléaire*. Par certains côtés, ils sont proches des optimistes technologiques : l'innovation est un moyen de rétablir l'équilibre.
- 22 Ces trois échantillons minuscules eu égard aux populations concernées, pris dans des lieux fortuits, représentant des fractions sociales particulières et de plus traités par une méthode spécifique illustrent-ils les effets de la mondialisation culturelle ? Cela peut être largement discuté ; mais au moins, tels qu'ils sont, avec leur très grande fragilité, peuvent-ils servir de départ à une réflexion.
- 23 En premier lieu, on s'aperçoit que ce sont les messages écologiques les plus frappants qui sont passés dans le fonds commun des populations du Nord ou des jeunes urbains d'un niveau supérieur d'éducation au Sud et qui, au-delà des messages, structurent les discours. Pour ces deux groupes désormais la protection de l'environnement et l'usage des ressources pour se développer sont des démarches antagonistes ; poursuivre les deux exige un arbitrage.
- 24 Les ruraux du sud, s'ils doivent être représentés par les villageois du Fouta Djallon, s'inscrivent dans une autre démarche. Le développement et le respect de l'environnement vont de pair dans le cadre d'une gestion des terroirs. Au moins sur cette question, la discontinuité majeure ne s'établit donc pas entre le Nord et le Sud, mais entre ruraux et urbains du Sud.
- 25 Certains, même dans le monde de l'éducation à l'environnement, pourraient éventuellement estimer que l'adhésion des jeunes urbains scolarisés africains aux discours du Nord est un progrès. L'analyse suivante peut en effet être conduite : dans le monde, la conscience du fait que la croissance économique est incompatible avec la préservation de l'environnement s'étend ; on peut donc espérer que ce mouvement débouche sur une meilleure prise en compte de la nécessaire gestion de ressources planétaires limitées. Mais comment décrire ce changement de mentalité qui coupe les urbains du Sud de leurs racines culturelles, des campagnes dont ils sont issus ? Faut-il que dans ce processus de « modernisation » ils adoptent nécessairement des concepts

étrangers qui constitueraient pour eux une nouvelle référence ? N'est-ce pas là une forme d'acculturation ?

Les processus de l'acculturation

Une uniformisation des cultures ?

- 26 Dans un sens, que les représentations de l'environnement et du développement se répandent de façon à devenir communes au monde entier n'est pas étonnant en soi. La propagation des idées à l'échelle du monde n'est pas nouvelle ; elle est une mesure de la mondialisation. Profitant de la domination militaire, coloniale ou économique, les principes et les modèles culturels élaborés en Occident se sont diffusés dans le monde. Les savoirs scientifiques en sont un exemple des plus achevés, mais aussi les modèles religieux ou politiques.
- 27 Les moyens de communication actuels compressent l'espace et accélèrent l'unification du monde. On a depuis longtemps décrit leurs effets dévastateurs sur les cultures locales, mal équipées pour la résistance. Les mémoires et les traditions ne sont plus transmises, les langages ne sont plus usités et se perdent, les codes et les coutumes tombent en désuétude. Même les cultures qui résistent ne peuvent plus agir comme des isolats, mais doivent prendre en compte le système mondial et ses règles et, à ce titre, les processus de rétroaction modifient à leur tour les caractéristiques de ces cultures, souvent en les rendant plus rigides.
- 28 Ces processus qui désintègrent les cultures locales, tendent-ils à faire de la population mondiale une société unique ? Pour Robertson (1992) si la culture globale est déjà mise en place, elle n'a pas pour vocation d'uniformiser le monde. En premier lieu, le choix des importations culturelles dépend de la société : certaines importations étant plus désirables que d'autres. Elles subissent des transformations au cours du processus d'adoption. Enfin, adoptions et transformations dépendent du jeu des acteurs, individuels et collectifs, agissant comme de véritables courtiers et qui disposent à l'intérieur d'une culture d'une certaine marge de manœuvre. D'autre part, les éléments de culture locale peuvent se diffuser à l'échelle de la planète. C'est ce double mouvement entre le particularisme et l'universel que Robertson (1992) appelle *glocalisation*.

L'éducation à l'environnement fait-elle partie d'une culture contre hégémonique ?

- 29 Dans ce mouvement de mondialisation, on admet volontiers que l'éducation à l'environnement, parce qu'elle se place dans une position critique du système économique dominant, s'intègre dans l'élaboration d'une culture contre hégémonique (de Souza Santos, 2001). C'est d'ailleurs ce refus d'une conception où l'environnement ne constituerait qu'un simple support du développement économique qui est à la base de la critique du développement durable (Sauvé, 1997).
- 30 Pour l'UNESCO (1992), en effet, le développement durable doit « assurer une croissance économique rapide et plus équitable tout en réduisant les incidences sur l'environnement » (p. 3). Mais le développement humain que vise l'éducation à l'environnement dépasse largement ce cadre économique qu'elle ne reconnaît pas

forcément puisqu'elle a pour base le respect de la personne, la solidarité et la libération des aliénations. Elle suppose des transformations sociales profondes et une remise en cause, au moins partielle, du système économique dominant, de la logique productiviste et des modèles actuels de développement, fondés sur la notion de croissance économique.

- 31 L'éducation à l'environnement, qui vise l'acquisition de connaissances et de compétences liées à la transformation sociale, axe fondamentalement sa pédagogie sur la notion de « problème environnemental »⁴. Cette position est déjà ancienne puisqu'elle a été prise à la conférence de Tbilissi en 1978, mais elle reste toujours actuelle⁵. Le problème environnemental induit la prise de conscience (percevoir l'impact des activités humaines par exemple), stimule l'acquisition de connaissance (sur les problèmes environnementaux et les processus de résolution par exemple), conduit au développement d'habiletés (de résolution de problèmes environnementaux par exemple) et du point de vue éthique permet de développer un esprit critique vis-à-vis des valeurs sociales.
- 32 Bien sûr, le problème environnemental reste plus facile à construire à l'échelle locale ou régionale, mais sa construction à l'échelle mondiale est très souvent pratiquée du fait de l'usage (quelquefois immodéré) de l'approche systémique qui débouche, par réduction d'échelle, sur une perspective globale. Or, si les problèmes environnementaux peuvent être construits localement par la mise en commun des points de vue variés des acteurs concernés, à l'échelle mondiale ils sont déjà en partie préconstruits. Ils ressortent en effet d'une « alphabétisation environnementale » qui échappe à l'éducation à l'environnement puisqu'elle passe en premier lieu par la communication médiatique. Dans ces conditions, on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'une autre facette de la globalisation.

Le problème environnemental global et sa construction : l'utilisation des médias

- 33 De plus en plus, les messages environnementaux, qu'ils proviennent des grandes organisations non gouvernementales (ONG) ou des scientifiques, sont diffusés par les médias. C'est dans les années 1960 que les grandes ONG ont commencé à exercer ce qu'on a pu appeler une fonction « tribunicienne » qui leur est devenue rapidement essentielle. Il s'agit de faire connaître au grand public les problèmes environnementaux afin de les régler. Les résultats de recherche, les prises de position sont rapidement médiatisés afin d'influencer l'opinion publique et, de là, les prises de décision institutionnelles. Très souvent, se monte en parallèle une stratégie de contestation publique ayant pour but d'élargir l'audience.
- 34 Les scientifiques, pour leur part, sont en général les producteurs de l'information (Latour, 1995). Pris dans le cycle de la reproduction du capital scientifique, ils traitent des données pour produire des articles qui rencontreront ou non la reconnaissance de leurs pairs. C'est suivant l'étendue de cette reconnaissance qu'ils disposeront de subventions qui leur permettront de rassembler de nouvelles données. Pour eux, la montée de l'inquiétude écologique a été source de financement pour les projets de recherche qui à leur tour ont permis de faire progresser de façon spectaculaire les connaissances. La contrepartie a souvent été la vulgarisation assez grossière de

l'information. Les scientifiques, comme tous les autres acteurs, sont insérés dans un processus économique global.

- 35 De plus, les problèmes, tel qu'ils sont portés à la connaissance du public par les scientifiques ou les ONG, ont généralement un caractère d'urgence. En fait, l'interpellation du public se déroule sur un scénario de crise qui convient bien au fonctionnement des médias : catastrophe, accident, alerte sur un risque brusquement découvert. Le transcodage utilisé par les médias, parce qu'il permet de dramatiser les enjeux, s'adapte bien aux conceptions du public. Lascoumes (1994), qui a étudié ces procédés de transcodage et leur adaptation aux conceptions du public (fragmentaires, souvent émotionnelles et généralement tirées du registre du vécu), montre que les messages renforcent sa perception d'une menace vitale et débouchent sur une dénonciation globalisante. Dès lors, « une rationalisation scientifique, technique et économique reste à accomplir pour convertir ces positions subjectives en conscience écologique plus opératoire » (Lascoumes, 1994, p. 57-58). Ce procédé réducteur est utilisé de la même façon par les politiciens et même les informateurs scientifiques (Rossi, 2000).
- 36 À côté de ce transcodage qualifié de « naturaliste naïf » existe un autre type dit « politico-technique », qui met en jeu le dire des experts, repose sur la légitimité scientifique et est orienté vers la rationalisation des décisions. Il est beaucoup moins fréquent dans les médias ; il s'agit plutôt du discours de la gestion publique de l'environnement.
- 37 L'utilisation de ces deux transcodages rappelle la stratégie « double face », qu'on la conteste ou qu'on la défende, qui est en usage chez les grandes associations humanitaires. Les slogans-chocs et raccourcis simplificateurs adressés à leur base sociale et au grand public contrastent avec leur recherche de compromis dans les grandes rencontres internationales (Roca, 2002).
- 38 Cette convergence n'est pas fortuite ; elle procède en grande partie de la professionnalisation des grandes associations qu'elles s'intéressent à l'environnement, au développement ou à l'humanitaire. Ces ONG ont été obligées de se doter, à l'instar de n'importe quelle entreprise dans le contexte économique ambiant, d'une cellule de communication efficace qui utilise les techniques du marketing commercial (Vigneron et Francisco, 1996). « Sans « positionnement » clair sur la scène de plus en plus fournie des acteurs transnationaux, sans « message » fort à adresser à tous ceux qui sont susceptibles de les financer, pas d'accès aux ressources des donateurs et des médias, donc pas de survie possible » expliquent Revel et Roca (1998) à propos des ONG humanitaires ; mais cette observation peut être étendue à la plupart des ONG.
- 39 Il n'est pas question ici d'évaluer l'éthique sous-jacente à une telle orientation. Bornons-nous à constater que de telles pratiques n'ont guère contribué à élever le niveau de l'alphabétisation environnementale. Dans ces conditions, la capacité du public à débattre de ces questions est restée au niveau du « naturalisme naïf », coincée entre la nostalgie de l'harmonie rêvée du passé et la peur d'une menace contre son cadre de vie immédiat.

Une communication culturellement marquée

- 40 Quoiqu'il en soit, devenues les porte-parole de la société civile internationale, les ONG ont traduit les préoccupations d'une bonne partie de l'opinion publique internationale

(opinion que par ailleurs elles contribuaient à façonner). Elles ont ainsi conduit les gouvernements et les institutions internationales à s'occuper de problèmes qui importaient à l'ensemble de la planète. L'importance des enjeux autorisait sans doute qu'on abandonnât le champ de l'éducation du public pour celui de l'action politique. Mais les grandes ONG sont actuellement soumises à deux séries de critiques⁶.

Une société civile internationale ?

- 41 Quelle est d'abord la légitimité des ONG dans ce champ ? Vient-elle de leur envergure internationale, de leur expertise scientifique ou simplement du poids qu'elles ont déjà acquis et de la reconnaissance des institutions internationales en tant qu'interlocuteurs valables ? De fait, elles ne sont mandatées par personne, si ce n'est leurs adhérents, ce qui met un accent particulier sur le processus de reconnaissance. Devant qui sont-elles responsables ? Sans mandat, elles ne sont redevables qu'à leurs adhérents ou à leurs bailleurs de fonds. Or, ces ONG, qui ont besoin de grands moyens financiers, ne dépendent que peu des contributions des individus. À l'exception des fondations (par ailleurs liées à de puissantes compagnies), plus de la moitié des contributions est d'origine publique et provient de subsides de gouvernements ou d'organisations internationales. Ceci, joint au manque de transparence de ces organismes, n'offre que peu de garanties quant à leur responsabilité.
- 42 Ces critiques peuvent d'ailleurs être portées à tout le processus de la démocratie participative, quelle qu'en soit l'échelle, au moins tant qu'elle se limite au dialogue entre le pouvoir institutionnel et les grandes associations. Ce processus de construction ne peut être réellement démocratique que si la variété des associations et des divers acteurs participants traduit bien la diversité de la société civile. Force est de constater que dans la société civile internationale dominant quelques puissantes associations presque toutes appartenant au monde anglo-saxon.

Messages et postures

- 43 Quant au message, il est celui d'une crise environnementale d'ampleur particulière dans la mesure où pour la première fois de l'Histoire, l'Homme est capable de mettre les systèmes de régulation planétaires en danger du fait du modèle économique qui lui-même conduit à une impasse. Bien entendu ce message est controversé, mais ce n'est pas cet aspect qui est envisagé ici. Ce qui importe est que ce genre de message, parce qu'il considère la planète dans sa globalité, s'accompagne d'une pensée totalisante des relations de l'Homme et de la Nature. À ce titre, il porte en lui, en évidence ou dissimulés, des biais culturels notamment des postures philosophiques et religieuses.
- 44 On ne prendra qu'un seul exemple, parce qu'il a été beaucoup travaillé : celui de la communication mise en place autour des aires protégées. La prise de conscience de la dégradation des ressources naturelles et de la disparition de la nature sauvage a abouti à prendre des mesures de protection et à créer des réserves naturelles. Le parc Yellowstone, le premier du monde, est circonscrit en 1872. Si au départ l'intérêt dans la création d'aires protégées était plutôt esthétique ou témoignait d'un certain sens de la nature, d'autres raisons s'y sont ajoutées plus tard : scientifiques, socio-économiques ou liées à la protection de la biodiversité.
- 45 La question n'est pas de discuter du bien-fondé de cette politique de mise en réserve, mais d'en dégager les fondements philosophiques. Le premier élément sur lequel se

fonde la politique des aires protégées met en exergue une conception particulière de la place de l'Homme et de la Nature. On se trouve ici dans la démarche de Bacon ou de Linné : *dans le gouvernement de la nature, l'Homme est le plus haut serviteur*. C'est à ce titre qu'il peut disposer des ressources planétaires, mais a, en contrepartie, une responsabilité d'intendant. Un second élément qui sous-tend le concept de réserve naturelle est la croyance en un équilibre de la Nature, équilibre en l'occurrence providentiel, en cohérence avec un projet divin pour Linné, mais facilement laïcisé par la suite. Devant les dégradations consécutives à l'action transformatrice des Hommes, et comme on ne sait pas restaurer les équilibres compromis, il faut sauver ce qui peut encore l'être en créant des sanctuaires (voir par exemple Acot, 1988, p. 220 et suivantes). On arrive ainsi à un troisième élément, celui de la séparation du domaine de l'Homme et celui de la Nature. Berque (1995, p. 129) note que le terme de parc national est doublement révélateur : « à Yellowstone et dans ses nombreux successeurs, tout à la fois parquée et nationalisée, la beauté de la nature acquiert force de loi ». Car c'est ainsi qu'on va éduquer le public à l'esthétique du paysage.

- 46 Tout ceci ressort du paradigme occidental moderne classique, issu d'un milieu culturel spécifique, l'Europe puis l'Amérique du Nord du XVIIe siècle au milieu du XXe siècle, mais qui a connu une diffusion universelle. On comprend qu'un objet aussi typé qu'un parc national, qui véhicule avec lui des conceptions spécifiques de la Nature et de l'Homme, n'ait pu être diffusé dans le monde qu'à l'époque coloniale. Dès lors suivent les difficultés d'articulation avec les cultures locales qui se traduisent souvent par des réactions très négatives telles que le braconnage, l'occupation illégale ou la destruction par les feux.
- 47 Ceci n'est qu'un exemple, on pourrait en développer beaucoup d'autres dans le domaine environnemental ou ailleurs. En fait nos grandes idées (et fréquemment nos petites) ont un soubassement culturel, souvent inexploré, généralement implicite. Ce qui nous intéresse ici, dans le domaine environnemental est que les scientifiques et les ONG diffusent, par des médias occupant une position dominante dans le monde, des informations, mêlant connaissances et fantasme, dans une vision du monde culturellement marquée, mais que nous pensons et donnons à voir comme universelle.
- 48 Finalement, « la globalisation, c'est la diffusion mondiale d'une idée locale » (de Souza Santos, 2001).
- 49 Ici non plus, il ne s'agit pas de porter un jugement de valeur sur le processus. Tout comme leur public, les scientifiques et les ONG ne possèdent qu'une vision parcellaire du monde. De plus, dans leur action de mobilisation du public, ils ont dû prendre en compte ce que le public était prêt et capable de recevoir comme message. Ils ont traduit ses craintes face à la dégradation de l'environnement, à une organisation du monde fondée sur le profit, un besoin de plus de transparence et de plus d'équité. Dans une certaine mesure, ils ont été « la conscience éveillée et active du monde » ainsi que l'écrivent Revel et Roca (1998). Mais les ONG et les scientifiques, tout en poursuivant des buts divers, ont aussi contribué au façonnement des représentations du monde, et ce, avec une maîtrise accrue de la communication. Ils ont ainsi, poursuivent ces auteurs, le même rang dans la production des représentations du monde que les manuels scolaires et les médias et on a « dans ce domaine atteint une limite de responsabilité éducative, éthique et politique ».

Conclusion

- 50 Bien entendu, tous ces mécanismes procèdent de la communication environnementale, au mieux de la sensibilisation, mais en aucun cas ce type de diffusion ne pourrait être pris pour de l'éducation à l'environnement. Pourtant ce sont eux qui uniformisent les discours sur le développement et l'environnement, comme les trois exemples traités l'ont montré, et sont à l'œuvre dans le mouvement de mondialisation culturelle. C'est pourquoi se pose la question importante de la place de l'éducation à l'environnement par rapport à ces processus communicationnels.
- 51 L'éducation à l'environnement ne devrait-elle pas étendre la position critique, qui est naturellement la sienne dans d'autres contextes, à ce type de communication environnementale ? Actuellement, c'est rarement le cas, et pour plusieurs raisons. Parce que les domaines d'actions sont différents : l'éducation à l'environnement s'occupe de nos modes de relations à l'environnement, pas de la gestion de l'environnement lui-même. Par défaut d'expertise, qui induit la confiance nécessairement placée dans l'expertise. Par conviction idéologique enfin : la communication environnementale n'est-elle pas pour beaucoup la défense de l'environnement par d'autres moyens ? C'est pour toutes ces raisons, valides ou non, que l'éducation à l'environnement, placée en bout de chaîne de la diffusion scientifique n'a que peu de possibilités, et pas de vocation, à l'évaluer. Tout au moins pourrait-elle exercer son esprit critique dans la clarification des valeurs étendue aux conceptions de la place de l'Homme dans la Nature, propres à chaque culture. La clarification des valeurs est d'ailleurs un aspect essentiel lorsqu'on aborde un problème environnemental dans une démarche pédagogique (Giordan et Souchon, 1992), d'autant que l'identification du problème est l'œuvre de l'apprenant. Dans ce sens, le retour vers le local, réaction à la globalisation et à sa culture de plus en plus déterritorialisée, peut contribuer à la mise en perspective de la communication environnementale. La promotion des sociabilités locales, la redécouverte du sens des lieux permettent la réintroduction des répertoires culturels. L'enracinement dans le local permet de résister à l'uniformisation économique et culturelle. Du point de vue environnemental « c'est dans la singularité du bon usage que l'on s'oppose à l'équivalence générale de l'utilité » (Larrère et Larrère, 1997, p. 351).
- 52 Mais si le retour sur le local peut rendre à l'éducation à l'environnement sa dimension culturelle, les phénomènes naturels ignorent les frontières ; la crise environnementale est, par certains de ses aspects, pensée à l'échelle planétaire. En outre, du point de vue politique, c'est l'organisation transnationale des mouvements qui est véritablement l'alternative à la globalisation économique. Cela pose bien entendu la question de l'articulation du local au global.
- 53 On le fait trop souvent en utilisant des raccourcis que l'on tente de traduire par des changements de comportement. Pédaler sur son vélo en pensant réduire la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre est sans doute digne d'éloges et bon pour la santé, mais cela exprime une attitude prémoderne, proche de la pensée magique. C'est qu'on perd souvent de vue les exigences de l'approche systémique que par ailleurs on cherche à promouvoir. Pour être authentique, elle doit mettre en évidence le jeu des relations d'un système avec ses voisins de même niveau ou de niveau supérieur, englobant, de proche en proche. Une telle démarche est bien sûr très différente de l'incessant recours direct du niveau local à des problèmes planétaires trop souvent préconstruits. Elle

nécessite à tous les niveaux intermédiaires un exercice commun, négocié et partagé de la raison. Ses résultats seraient peut-être assez différents de ceux vers lesquels tend l'évolution actuelle, mais ce n'est qu'au prix de ce travail qu'on peut progresser vers un monde plus équilibré, plus juste et attentif au maintien de sa diversité culturelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Acot, P. (1988). *Histoire de l'écologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Berque, A. (1995). *Les raisons du paysage*. Paris : Hazan.
- Bidou, J.-É. (2002). Partenariat avec l'expert. *Éducation relative à l'environnement : Regards, Recherches, Réflexions*, 3, 63-82.
- de Lestrangé, M. (1956). Génies de l'eau et de la brousse en Guinée française. *Études guinéennes*, 3, 8-18
- de Souza Santos, B. (2001). La globalisation contre-hégémonique et la réinvention de l'émancipation sociale. In D. Mercure (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*. Bruxelles : De Boeck Université, p. 45-64.
- Giordan, A. et Souchon, C. (1992). *Une éducation pour l'environnement*. Nice : Z'Éditions.
- Larrère, C. et Larrère, R. (1997). *Du bon usage de la nature*. Paris : Aubier.
- Lascoumes, P. (1994). *L'écopouvoir*. Paris : Éditions La découverte.
- Latour, B. (1995). *Le métier de chercheur - regard d'un anthropologue*. Paris : INRA Éditions.
- Revel, M. et Roca, P.J. (1998). Les ONG et la question du changement. In J.-P. Deler et Unité mixte de recherche Regards (CNRS-ORSTOM) (dir.), *ONG et développement : société, économie, politique*. Paris : Karthala, p. 89-106.
- Robertson, R. (1992). *Globalization. Social theory and global culture*. Londres : Sage.
- Roca, P.J. (2002). Les ONG, partenaires nécessaires. In A.M. Ducroux (dir.), *Les nouveaux utopistes du développement durable*. Paris : Éditions Autrement, p. 238-243.
- Rossi, G. (2000). *L'ingérence écologique*. Paris : CNRS Éditions.
- Rubio, F. (dir.). (2002). Les ONG, acteurs de la mondialisation. *Problèmes économiques et sociaux*, 877-878, 135 pages.
- Sauvé, L. (1997). *Pour une éducation relative à l'environnement*. Montréal : Guérin.
- UNESCO. (1992). *Refonte de l'éducation à l'environnement pour un développement durable*. Paris : UNESCO, Dossiers Environnement et développement.
- Vigneron, J. et Francisco, L. (1996). *La communication environnementale*. Paris : Economica.

NOTES

1. Les enquêtes ont été menées sur quatre sites : Hooré Dimma, village du Fouta Djallon en Guinée (56 personnes) ; Ouagadougou, capitale du Burkina Faso (65 personnes) ; Bobo Dioulasso, ville moyenne burkinabé (24 personnes) et Niort, ville moyenne du Poitou-Charentes en France (63 personnes). Les populations sont des élèves et étudiants pour Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Niort (17-20 ans pour Niort et 17-45 ans pour le Burkina Faso, en incluant quelques enseignants). Les questionnaires étaient écrits et en français, ceci ne posant pas pour ces populations de difficulté particulière. À Hooré Dimma, le corpus est issu d'entretiens en pular, langue des Peuls du Fouta Djallon, puisque la population n'écrit pas et parle peu le français ; les entretiens ont ensuite été traduits en français par les enquêteurs, deux universitaires guinéens. La même question a été posée pour toutes les enquêtes, ce qui assure une certaine unité au corpus. L'enquête de Bobo Dioulasso, d'effectif trop faible n'a pu être traitée que partiellement (pas de cercle des corrélations par exemple), le logiciel ne pouvant utiliser tous ses modules que sur des échantillons plus importants. Cette enquête a été reversée ultérieurement, avec celle de Ouagadougou, dans un corpus « urbain burkinabé » de 65+24 questionnaires d'où est issu le cercle des corrélations montré à la figure 2.

2. J'ai le plaisir de remercier ici Bano Nadhèl Diallo, Yannick Bruxelles et Jacques Tapin qui ont fourni le matériel qui a été analysé.

3. L'analyse textuelle utilise les techniques statistiques d'analyse des données multivariées. Il s'agit ici d'une analyse dite « factorielle des correspondances » où les individus sont des mots dans la population totale des discours analysés. Le logiciel établit les dictionnaires des mots utilisés, calcule les occurrences. La fréquence de l'association de mots les uns avec les autres dans les membres de phrase et le calcul de leur proximité permet de hiérarchiser l'information ou « inertie ». Les axes factoriels dans le cercle des corrélations sont déterminés par le calcul de façon à résumer le mieux possible l'information. Le premier axe (horizontal) prend en compte le maximum possible de cette information, puis le second (vertical), et éventuellement d'autres axes jusqu'à épuisement de l'inertie. Un axe factoriel s'interprète par opposition de variables à saturation fortement positives ou négatives, c'est-à-dire, les plus éloignées du centre du cercle.

4. Par exemple, pour Giordan et Souchon (1992), deux ingrédients sont nécessaires pour faire une réelle éducation à l'environnement : une perspective systémique et une approche orientée vers la solution de problèmes.

5. Pour une revue de ces aspects, voir Sauvé (1997).

6. Sur la question des ONG, voir Rubio (2002).

RÉSUMÉS

Cet article présente l'analyse de représentations des relations entre environnement et développement en se basant sur les discours de trois grands groupes de personnes : des Peuls ruraux du Fouta Djallon en Guinée, des lycéens et étudiants de deux villes burkinabées (Bobo Dioulasso et Ouagadougou) et des lycéens de Niort en Poitou-Charentes (France). Ces corpus, traités par un logiciel d'analyse textuelle, montrent que les représentations des jeunes citadins burkinabés et celles des jeunes Français sont très voisines et s'opposent à celles des ruraux Guinéens. Si ces représentations traduisent des différences culturelles, il faut conclure qu'elles n'opposent plus, sur le thème traité, les populations du Nord et du Sud, mais qu'au contraire les

ruraux Africains forment un îlot culturel face à une culture urbaine mondialisée à laquelle participent les grands thèmes environnementaux actuels. L'auteur s'interroge dans quelles conditions l'éducation à l'environnement peut œuvrer de façon à être mieux en prise avec les cultures locales.

This paper presents the analysis of the social representations associated with the environment and development of three groups of people : rural Peuls of the Fouta Djallon region in Guinea, urban students of Bobo Dioulasso and Ouagadougou (Burkina Faso) and students of Niort in the French Poitou-Charentes region. The multivariate analysis of their discourses shows that the representations of the young urban students of Burkina Faso and those of the young French students are similar, while they are in opposition with those of the rural Peuls of Guinea. If these representations are a translation of cultural differences then one must conclude that the populations of the North and of the South are not in opposition, instead the rural Africans represent cultural remnants in face of a globalized urban culture that is associated with major contemporary environmental matters. The author reflects on the pre-requisites for an environmental education that would be better in tune with local cultures.

INDEX

Keywords : representations, environnement, environmental education, acculturation, globalisation, sustainable development, nature

Mots-clés : représentations, environnement, éducation à l'environnement, acculturation, mondialisation, développement durable, nature

Index géographique : Burkina Faso, République de Guinée, France

AUTEUR

JEAN-ÉTIENNE BIDOU

Maître de conférences à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Poitou-Charentes et en partie mis à disposition de l'Ifrée-ORE (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) dans le cadre d'un partenariat entre ces deux institutions, il est responsable de la mission recherche en éducation à l'environnement. Géographe de formation, il a passé de nombreuses années en Afrique et s'intéresse à la relation environnement/développement.